L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 15 FEVRIER.

FEUILLETON.

LA LOI DE LYNCH.

Par Augustin Chevalier.

III—Suite.

Vers le milieu de septembre, en effet, je l'avais rejoint. Il me communiqua de nouvelles pièces de l'enquête, et cette lecture acheva de confirmer les mes soupçons. Evidemment Rob Yeo avait été un des fauteurs les plus remuans et les plus adroits de l'incendie du 4 mai 1851.

Dans l'indignation que m'inspirait ce tissu de noirceurs, il m'était échappé quelques interjections douloureuses, quelques récriminations passionnées, dont pouvait à bon droit s'étonner l'ignorance de James Lee.

—N'est-ce pas, me dit-il, que c'est réellement un affreux drôle?

Cette apostrophe fut la goutte d'eau qui fait déborder le vase.—Ah! si ce nom était le sien! m'écriai-je, la rougeur au front, si la publicité de l'action que vous intentez contre lui ne devait pas porter la désolation dans sa famille!..... Janier, écoutez-moi, partons le même jour. C'est à Londres qu'il faut aller. Vous n'aurez pas besoin, là, de reconnaître à l'adresse de nos détectives pour retrouver ses traces, pour emboîter le pas derrière lui, pour le débusquer des ténèbres dont il s'enveloppe. Je vous révélerai son nom. Je vous mettrai inopinément en face du scélérat. Son père prévindra toutes vos demandes, il vous accordera sans balancer toutes les satisfactions que vous êtes en mesure d'exiger. C'est une âme noble et forte qui n'a jamais transigé avec la probité, avec l'honneur. Vous obtiendrez de sa justice l'exacte et sévère réparation que vous attendez des lois de l'Angleterre.

Le lendemain matin, nous étions en mer, et à deux heures de l'après-midi, nous sommes aujourd'hui arrivés à Londres.

Cela dit, je reviens sur mes pas, afin d'exposer à vos yeux, ainsi que je l'ai promis, le tableau d'une de ces plus cruelles applications qui furent faites de la loi de Lynch, au milieu des ruines encore fumantes de San Francisco, et dans laquelle Rob Yeo joua un rôle si odieux, non seulement comme dénonciateur, mais comme juge.

Sur cette phrase, Edgard s'arrêta, cherchant une transition pour y renouer le fil de son récit, et Ralph, mû par ce ressort mystérieux, mais tout physique, qui est en nous, et sur lequel la réflexion, la volonté n'ont point de prise, se leva spontanément, tout d'une pièce et tout d'un coup, droit, immobile, presque rigide, les traits bouleversés, mais le front toujours hautain, l'œil rayonnant de cette flamme livide où éclate la rage impuissante de l'orgueil, de la honte et du désespoir. Il aurait pu sortir, se dérober sans quelque prétexte plausible à l'implacable encouble de l'acte d'accusation anonyme qui l'écrasait de stupeur et de confusion. Il ne l'essaya pas, il n'y songeait même point, fasciné par une sorte de vertige assez semblable à celui qui s'empare de nous quand nous sommes suspendus au bord d'un gouffre.

L'attention de sir John et de lord Tandol était devenue de plus en plus sombre. Les écoutant, grave, recueilli, la tête baissée, n'échangeant ni un geste ni un regard. C'était une de ses austérités qui oppressent, mais que traversent une dernière lueur d'espérance, comme lorsque, sous un ciel chargé d'électricité l'on rêve d'être frappé par la foudre avant d'avoir aperçu l'éclair. Quant à Etheréda et à lady Rose, l'une s'était lentement assoupie auprès du feu, ce qu'expliquait l'état de langueur où elle se trouvait depuis quelques mois; l'autre, après avoir enlevé Margaret des bras de Francis pour la bercer et l'endormir sur ses genoux, luttait à peine contre la même somnolence qui avait triomphé de la mère et de l'enfant. Francis, les yeux obstinément fixés sur Ralph, le couvrait d'un sourire glacé.

Edgard reprit:—J'omettais un détail qui a bien son importance. Ce Rob Yeo, ce n'est pas en Californie que je l'ai connu, c'est en Angleterre, à Londres même. Nous étions intimes, bien qu'en plus d'une occasion et sur plus d'un sujet ses procédés envers moi eussent été d'une lâcheté, d'une perfidie qui devaient autoriser ou une méfiance insultante ou une rupture définitive. J'ai compris plus tard pourquoi, en m'entraînant dans la dissipation, et par la dissipation dans le vice, il se flattait d'amener d'abord ses propres excès par les miens. C'était pour réformer ensuite sa conduite, et après m'avoir chassé de la maison de mon père, absorber un jour mon patrimoine dans le sien. Je le revis à San Francisco, où il m'avait donné rendez vous. Il s'y était déjà fait une réputation déplorable: débauché, tapageur, oisif, arrogant, n'ayant plus d'autre moyen d'existence que le jeu, vivant à front découvert avec tout ce qu'il y avait de plus vil ou de plus forcené dans la population, mais hardi, insinuant, harangueur perpétuel des dévouvrés sans courage ou sans ressources dont il s'était déjà formé un parti très redoutable, et entretenant même, ce qu'on disait, des relations secrètes avec plusieurs chefs de tribus indiennes aux environs des mines et des *placers*. Sa première parole d'amitié fut un emprunteur de l'argent. Je lui prêtai volontiers tout ce que j'avais de disponible. Le lendemain, deuxième emprunt: il avait tout hasardé sur une carte, tout perdu. Mais c'était en qualité de travailleur sérieux, non de touriste inoccupé, que j'avais abordé, moi, la terre de l'or, le nouveau marché ouvert à la spéculation et à l'industrie. Je décline donc l'honneur de sa demande, en lui démontrant d'un ton ferme les motifs de mon refus. Son orgueil en fut révolté, il ne me pardonna point de revendiquer mon indépendance.—Je me vengerai! me dit-il.

—Vengez-vous, monsieur, répondis-je, et séparons-nous.

Son hostilité, au commencement, fut sourde, quoique incessante. Si j'enrôlais un groupe d'ouvriers, il les accostait dans la rue, les menait au fond d'une taverne isolée, les y faisait jouer et boire, les dépouillait de leur pécule, puis les amenait contre moi, allégant dans leur défense que je les avais eus pour un verre de gin et un morceau de pain. Si un de mes débiteurs, gêné, ne pouvait que difficilement s'acquitter à l'échéance, il lui conseillait de me rembourser par une balle au ventre dans mon prochain tournée au camp des *placers*. Je n'évitais le meurtre que pour tomber sous le coup de la médisance ou de la calomnie. On me traitait d'usurier, de Judas, d'homme à pendre à la plus haute branche d'un chêne pour y être brûlé vif avec toutes les valeurs à termes qu'on saisirait dans les poches de mon portefeuille. On répandait le bruit que Rob Yeo n'était pas mon nom, que je m'appelais Yeo, comme lui, car, n'ayant pu me persuader de prendre un pseudonyme à son exemple, il regardait cet échec comme une nouvelle offense, m'accusant de dédaigner le nom de Rose dans un métier de dols et de rapines. On m'avait enfin rapporté un propos de sa bouche d'une rare insolence. —Edgard, avait il dit, s'est insurgé contre moi: bon! je lui ai mis une fois pour toutes le grappin dessus; il reviendra bientôt sous le collier.

Il se trompait. Je suis aussi entêté que lui, mais dans le bien.

Voyant qu'à toutes ses attaques l'opposais un régime imperturbable, et qu'à la suite de plusieurs opérations loyalement conduites l'opinion tournait en ma faveur, Rob Yeo changea de conduite. Il corrompit tous mes employés, tous mes sérviteurs. Je fus assailli d'une nuée de rôdeurs nocturnes dontla sentinelle, à l'aspect d'un *policeman*, déchargeait sur lui son revolver, afin de m'attirer moi-même à la fenêtre et de me tirer de loin un coup de fusil,—d'espions et de buveurs, exercés et très habiles, sous couleur d'affaire ou de rafraîchissement, à s'insinuer dans toutes les parties d'une habitation, à rafler les marchandises ou à escamoter la monnaie courante étalée sur un bureau. Leur principale visée, c'étaient les lingots et la poudre d'or que j'avais effectivement enfouis à une certaine profondeur dans un coin de ma chambre, en attendant l'occasion de les convertir en espèces: mais pour découvrir la cassette où je les avais enfermés, il fallait bouleverser tout le terrain de ma maison, travail impraticable en temps ordinaire, possible seulement au milieu du tumulte, de la confusion et de la mêlée générale qui résulteraient d'un incendie.

Le 2 mai, une troupe d'Indiens descendus des *placers* apparut sur les quais de San Francisco. Ils étaient une vingtaine et venaient, disaient-ils, s'approvisionner de farine de maïs et de viande salée. Leur chef payait comptant, mit de circuler, d'entrer partout, sans les assujettir à aucune surveillance. La procédure achevée par James Lee constate pourtant ce fait, très important à relever, qu'on les remarqua, le soir, dans une taverne mal famée, aux abords de la ville, en conférence avec Rob Yeo et deux de ses familiers les plus assidus, Jack Bethwith et Tom Lely, les mêmes qui devaient plus tard me tendre un guet-apens sur le chemin de Stockton à Sonora City.

Le lendemain 3, dans la nuit, le cri eut fait s'élever de tous les quartiers à la fois de San Francisco. Représentez vous l'horreur ajoutée de la scène: cette immense roche de travailleurs, parmi lesquels avaient surgi tant d'aventuriers et de bandits, enveloppée tout à coup d'un réseau de flammes, ces longues files d'édifices en toile et en bois résineux qui, s'effondrent en quelques minutes, avec des craquements lugubres, dans un tourbillon d'étincelles et de fumée, n'étaient plus qu'un brasier dont les flammes s'allonnaient le ciel comme des fusées et propagaient l'incendie du centre de la ville à ses extrémités; les cris déchirants, les gémissements étouffés partant de l'intérieur des maisons, les clameurs effrénées, les imprécations furieuses, les hurlements effroyables d'une foule affolée, ivre et des terreur, ou ivre de gin et de pillage, qui encombrait les places et les rues, s'efforçait-t-on de combattre chez soi le fléau, afin de lui arracher la portée de sa fortune la plus facile à transporter, une bande de misérables s'y élançait malgré vous, sûtiant le feu qu'ils étaient d'éteindre et vous dérobait en un clin d'œil de vos effets les plus précieux. Essayait-on de sortir, sous une grêle de coups de revolver, pour sauver du moins sa vie, les mêmes gredins vous entouraient, vous collaient au dehors, fouillant adroitement dans votre ceinture et retournant toutes vos poches. Les uns s'étaient barbouillé le visage de suie; d'autres affectaient l'accent guttural particulier à l'escaqué, pour qu'on les crût originaires de la Basoca ou du Mexique.

Mon logis avoisinait le port. Harassé de fatigue, après cette journée bien remplie, je me repentai tout bellement, comme j'en avais contracté l'habitude, voulant en cas d'alerte ou d'accident être plus vite sur pied. Je flottais depuis un instant entre la veille et le sommeil, les yeux fermés, mais l'oreille sensible encore à tous les bruits. J'entends vaguement crocheter la porte de ma chambre. Je me lève en sursaut, je saisis mes deux revolvers. J'entrevois sur le seuil, à la lueur des flammes qui montaient du centre de la ville, trois hommes qui ont forcé la serrure. Il y en a deux de masqués.

—Etes-vous bien sûr que ce soit ici? demande le plus grand d'un ton d'autorité.

Je l'ai reconnu, à la voix. C'est Rob Yeo. Il n'a point de déguisement, mais un simple mouchoir de cou rabattu sur ses yeux, comme pour les garantir du pétillement des étincelles et des étincelles que le vent, qui les chasse, éparpille de tous côtés.

—Oui, parfaitement! lui même! répond un de ceux qui l'accompagnent; en moins d'une heure on aura le magot.

—Je les vise, je les manque, ils s'évadent; mais je les ai, l'un et l'autre, reconnus aussi à la voix. C'est Jack Bethwith et Tom Lely. Je m'attache à Rob; il évite ma poursuite en se glissant derrière la porte. Je l'entends, une fois hors de la chambre, dire à Jack et à Tom:

—Dépêchons! appelez les autres. Deux en vedette; quatre sur le toit, avec de l'eau pour mouiller la toile; quatre dans la maison armés de pioches et de haches, et si le drôle regimbe, la corde au cou, comme à un chien qu'on va noyer!

Que faire! Plus de douce contre un: impossible de résister. Je me résigne, je n'ai que le temps de fuir par un corridor du magasin aboutissant au quai. Je cours au foyer de l'incendie; je m'y dévoue au salut de tous ceux qui, échappés vivants de la fournaise, ont encore à se défendre contre l'agression des coupe-jarrets et des voleurs.

Deux jours s'écoulèrent avant le jugement et l'exécution des derniers coupables. On avait fait main basse sur tous les Indiens errans dans les quartiers les plus populeux de la ville. Ils y étaient rangés, au fur et à mesure qu'on les rassemblait, sur une seule file, puis liés des âdos, et précipités au milieu des décombres qui flambaient encore. C'était agir avec un peu trop de précipitation sans aucun doute, et, comme je suppose l'enquête, à l'instigation de certaines gens intéressées à supprimer des complices. Trois de ces Indiens, qu'on n'arrêta que le lendemain, cachés dans les ruines dont on visitait tous les recoins pour en laver les cendres et la terre, où pointillaient des parcelles d'or et d'argent, furent réservés pour la procédure de la loi de Lynch. C'étaient le chef et ses deux fils.

La conduite que j'avais tenue pendant l'incendie me désignait naturellement au choix de la population. Je fus un des membres de la commission spéciale à qui l'on confia l'instruction de l'affaire. Croirez-vous que Rob Yeo eût le crédit d'y entrer? Il s'était fait par sa facondie, sa familiarité, ses complaisances, par ses débauches même, tant de créatures dans la ville! Tous les désœuvrés, tous les joueurs suspects dont la conscience n'était pas tranquille, comptaient sur son indulgence. Un de nos collègues le prit pourtant de s'expliquer sur l'entrevisse assez étrange qu'il avait eu avec les Indiens. Il dit que c'était pour leur acheter de la poudre d'or, et que Bethwith et Lely, très versés dans leur langue, lui avaient servi d'interprètes. La réponse devait paraître satisfaisante. Les deux alfidés d'Yeo avaient en effet longtemps vécu dans les *placers*, et les Indiens avaient tout payé aux marchands de San Francisco avec de la poudre d'or sans doute pillée aux mineurs.

(*A continuer.*)

A nos Abonnés des campagnes

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1876, Après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le porte et de 16 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce mon port additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annoncent un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donne par la boîte No. 138, les cloches frapperont 1 coup, puis, 8 secondes après elles frapperont 3 coups, et 6 secondes après, 8 coups indiquant ainsi 138. L'alarme ne sera réputé que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis en moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 13 coups; s'il devient général, 26 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Nouvelleans.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 38.
15 Case à pompe No. 28.
16 Compagnie Lafayette No.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magazin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
30 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux. rue St-Ch
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 13, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Basin et Triton Walk
56 Coin Howard et Olio.
57 Coin Magnolia et Erato,
61 Coin Erato et Franklin.
68 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magasins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case pompe No 5 et City Hall.
85 Case à pompe No 12.
86 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
126 Coin Remparts et Peydras.
134 Case à pompe No 14, rue Commune.
135 Workhouse, rue Girod.
136 Coin Commune et Rocheblave.
137 Coin Claiborne et Peydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin
151 Canal et Robertson. Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
154 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
155 Station de police, Place Jackson.
156 Coin Hospital et Dauphine.
157 Case à pompe No 18, rue Dumaine.
161 Coin Trémé et Esplanade.
252 Coin Remparts et Barracks.
254 Marché Trémé et Prison de paroisse
255 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
256 Coin Chemin du Bayou et Claiborne
261 Case à pompe No 8, Chemin du Bayou.
263 Coin St-Anne et Mire.
243 Stars's Factory, François et Second
263 Case Hook & Ladder No 2.
263 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
264 Case à pompe No 3, rue Victoire.
*12 Station de police, rue Champs Elysées
*13 Coin Bagatelle et Restonade.
*14 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
*15 Coin Bons Enfants et Champs Elysées.
*16 Coin Claiborne et St-Bernard.
*17 Coin Lesseps et White, R. R. Depot.
*18 Coin Amour et Bagatelle.
*24 Coin Petite et Urquhart.
*25 Coin Mandeville et Claiborne.
*25 Cotton Press et Levée.
*26 Marché Washington.
*28 Coin Chouet et Remparts.
*29 Case à pompe No 24, Grande Hommes
*29 Coin Dauphine et Bienvenue.
*34 Rue Pelican, Station des chaux
*35 Cimetière des Deux-Unis.
*36 Coin Bourse et Dauphine.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

(SOCIÉTÉ ANONYME)

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS;
LIGNE POSTALE
DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les nouvelles adresses de ces paquebots seront publiées au fur et à mesure du départ.

LABRADOR, Hamilton, samedi, 10 février.
CANADA, Pouzyet, dimanche, 24 février

PRIX DU PASSAGE (en Or) (compris le vin)
Première cabine, 300 et 325 francs; Deuxième cabine, 200 francs; Troisième cabine, 140 francs; Entrepont, 80 francs.

Pour passages ou renseignements, s'adresser au bureau, pour les Lignes et Navires, à MM. PIRON et Cie, Agents Généraux, rue Grande, à la Nouvelle-Orléans.

Pour passages ou renseignements s'adresser à LOUIS DE RERIAN
Agent, 55, Broadway, New-York
MM. PIRON et Cie, Agents Généraux, à la Nouvelle-Orléans.

Nov—ann

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Transatlantiques New-York, et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
RUSHDON,
CONTREE.

Le steamer
KNICKERBOCKER,
Kimble, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,
Jeudi 23 Nov. à 3 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Cabine $25
" Entrepont $15
" Billet d'aller et retour $35

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.

Nov—1an

ARRANGEMENT D'HIVER

Steamers portant la malle des Etats-Unis
—Mandeville et la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Lonsbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer
CAMELLIA,
Fils Sumner, commandant
et portant la malle des Etats-Unis,

continue Wm. Hanover,
partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 5 heures et demie du matin; le MARDI à l'arrivée du train de quatre heures de l'après-midi; le SAMEDI à l'arrivée du convoi de cinq heures de l'après-midi. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à l'old Landing, sur la rivière Tchefuncta. Pour Covington, il quittera l'Old Landing pour la Nouvelle-Orléans le MARDI et le VENDREDI, à six heures du matin.

Il ne sera positivement pas rage de fret après le départ du train qui précédera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Les voyageurs seront mis régulièrement à moitié de marché temps et à moitié prix du billet sera pendant toute l'hiver de $1 pour.

Il y aura un restaurant à bord pendant l'hiver.

Pour fret ou passage, s'adresser à M. SOLA, Agent
No 8 de la rue de Tchefuncta.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ: les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis Bend, Hamboe et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur
RAPIDES,
T. V. Lamothe, capitaine,
J. E. Hale, commis.

Se rendant à Vicksburg à la ligne Fairies pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, Yalo Busha et au chemin de fer Mississippi et Tennessee.

Les Dames et enfants ne sont admis à bord que à la
JEG. FARRET, 127 Commune et
MITZ & CARLIN, rue Tchoupitoulas.

Le steamer ci-dessus ne prend le fret et les bagages que sous l'entrepôt Magnes et traite les ordres de fret et de bagages de Shreveport et du Texas.

W. R. ROCHETT, agent.
Nov—1an As No 8 de la rue des Magasins.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandria, les débarcadères des lignes postes intermédiaires de la Rivière-Rouge. Le fort bateau à vapeur
NEW BART ALLE,
Capitaine R. SINNOT,
Commis GEO. C. HAMILTON,
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour fret ou passage, s'adresser à
ADAMS & WORK,
Nov—1an No. 21 de Commercial Place.

OPELOUSAS.

Paquebot hebdomadaire et indépendant des Opelousas.

Départ tous les JEUDIS à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barre, Simmesport, Port Land, Cocoyoc, Old River et tous les points intermédiaires.

LEA No 16.

Capt. Tom. L. Taylor, commis J. R. Schmidt, partira comme il est dit plus haut à 5 heures Dimanche jusqu'au Bayou Boeuf et Bayou des Glaises.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
MITZ & CARLIN,
No. 1, de la rue Tchoupitoulas.

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ, MERCREDI, 31 janvier, à 5 heures P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmesport, Churchville et tous les débarcadères de la Côte, de la rivière Atchafalaya et du bayou Courtableau.

Le bateau à vapeur
MINNEHA,
Capitaine H. Bread, commis T. Jobin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & RFFLER,
No 8 de la rue Gravier.

P. S.—Le Bertha donne des connaissements pour Bayou Boeuf. 31 janv—

Paquebot de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Bœuf.

Deux voyages par semaine.

Jours de départ: tous les VENDREDIS à midi et tous les LUNDIS P. M.

Voyage de retour dimanche et Mercredi.

Le bon bateau à vapeur
ST. JOHN,
F. BERGERON, Capitaine,
J. C. BERGERON, Commis.

Voyage de retour, tous les SAMEDIS et MERCREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
D. MILLAUDON,
No de la rue Bienville.

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodeauxville.

Trois fois par semaine. Pour la côte et Lafourche le bon steamer à vapeur
HENRY TETE,
Capitaine Joe Knowles
F. A. Clark, commis.

Quitte la nouvelle-orléans, tous les LUNDIS à 4 heures de l'après-midi, et tous les VENDREDIS à 10 A. M.

Arrivée à partirpa de Donaldsonville les MER. CREDIS et DIMANCHES. Il descendra la côte le jour.

Il ira dans le Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeauxville. Il commencera son voyage à partir du LUNDI 29 janvier.

Pour fret et passage, s'adresser à bord et à
M. H. LANDRY ou R. RIVET,
102 rue Bourbon, près St Louis.

16 juillet—1an

BAYOU LAFOURCHE.

Paquebot du Bayou Lafourche et de la Côte. Deux fois par semaine.

Le bateau à vapeur,
TRENTON,
(En remplacement de "Stella Block"),
Capitaine D. D. Terrebonne, Commis Gabe Block, et R. Le Blanc.

Part de la Nile-Orléans tous les LUNDIS et JEUDIS à 3 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à
HIRZ & CARLIN, No 4 rue Tchoupitoulas ou à TERREBONNE & SALOMON, agents, 78 Decatur, entre Conti et Bienville. 31janv—1m

Paquebot régulier, trois fois par semaine
—voyageant le jour.

De la Nouvelle-Orléans à l'habitation Ben Turvaud, paroisse Ascension—Le steamer EVA, capitaine Louis Rasson—commis: Norbert Rasson et Hero, partira de la Nouvelle-Orléans, les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin, à son retour, il partira les MARDIS, JEUDIS et DIMANCHES. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 6 fév—3m

Compagnie d'Assurance du PEUPLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 5, RUE ST-PIERRE.

CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de Charte, la Compagnie publie l'état suivant

Primes reçues l'année expirée le 30 juin 1876.	
Sur risques de feu.....	$86,616 38
Sur risques de rivières.....	2,701 78
Sur risques de mer.....	5,116 81
	$94,419 97
Moins—Primes remboursées	$1,748 38
	$92,775 67
Plus—Profits et pertes.....	$ 5,629 70—$98,395 37
Pertes etc., payées dans la même période:	
Sur risques de feu.....	13,011 86
Sur risques de rivières.....	1,841 20
Sur risques de mer.....	1,313 67
Extinction (rebels).....	9,000 00
Réassurances.....	1,886 20
Taxes.....	6,138 81
Loyer.....	600 00
Impressions, annonces, etc.	567 32
Bureau des Assureurs.....	1,713 69
Dépenses etc., moins intérêt.....	3,498 24—$38,577 37
Surplus.....	$59,817 30

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Balance pour actions.....	$287,482 30
Primes à recevoir.....	11,980 30
Actions de Banques et autres actions.....	61,325 00
Propriété immobiliere.....	13,625 00
Prêts garantis.....	30,649 00
Prêts sur hypothèque.....	6,600 00
Billets à recevoir.....	6,600 00
Mobilier et installement de bureau.....	1,325 00
Compte courant.....	1,711 07
En caisse.....	11,280 30
Total de l'actif.....	$435,377 67

Le tableau qui précède est une copie exacte tiré sur les livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

Notice to Tax Payers.

THE [illegible]

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE.

[illegible]

HAVANE.

L'excellent et LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD [illegible]

FRANKFURT..... [illegible]
LAHN..... [illegible]

Les étoiles [illegible] 23 JUIN 1876, [illegible] à la Havane et à Vera-Cruz.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton et le Havre à la Nouvelle-Orléans, [illegible]

Chambre..... [illegible]

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambre..... [illegible]

Les enfants [illegible] de 1 an, gratis.

Les enfants de moins de douze ans [illegible]

Les [illegible] Brême et le Havre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & Co.
Agents,
10 juin No 63 de la rue de l'Union.

Passage pour l'Europe.

(ASSURÉS.)

Via la Nile-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.

SEATS LINE.

Ligne de steamers [illegible] par le Cirée, [illegible] et à Liverpool, [illegible] Liverpool, Londres, Anvers, Paris, Londonderry, Belfast, Glasgow, Malmo, Copenhague, Stockholm, Christiania, Hamburg, Brême, Amsterdam, Rotterdam, Havre, Bordeaux, New-York.

WHITE STAR LINE.

Steamers de New-York à Queenstown et Liverpool, partant tous les jours.

ALLAN LINE.

Steamers de la [illegible] via Québec et via Halifax.

Passage (toutes les classes) entre les principaux points d'Europe et d'Amérique. Les [illegible] le plus court par mer, [illegible] Les [illegible] les meilleurs [illegible] pour le Nile-Orléans, pour l'Amérique du Sud, [illegible] Pour [illegible] Pour [illegible] Pour